

2023 - 2024

S'ÉPA- NOUIR!

Pré-inscriptions
du 9 mai au 2 juin 2023

ACTIVITÉS
DE LOISIRS
POUR TOUS

TEMPS
PÉRISCOLAIRES

ACCUEILS
DE LOISIRS

CENTRES
SOCIAUX ET
CULTURELS

bagneux92.fr



Mairie de Bagneux
57 avenue Henri-Ravera
92220 Bagneux - 01 42 31 60 00

Bagneux





À Bagneux, le temps libre, c'est précieux !



MARIE-HÉLÈNE AMIABLE
Maire de Bagneux

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous adresse le guide pratique des activités de loisirs 2023-2024.

Vous y découvrirez l'ensemble des activités sportives, artistiques, culturelles, périscolaires municipales ainsi que celles proposées par notre précieux et foisonnant tissu associatif.

À Bagneux, nous savons combien les loisirs sont importants au quotidien pour les plus jeunes comme pour les plus âgé-e-s. En 2022-2023, la municipalité a décidé de geler les tarifs des activités municipales, dans un contexte difficile marqué par une forte inflation. Cette année, après avoir pris le temps d'écouter vos attentes, nous avons pris plusieurs décisions pour simplifier vos démarches et rendre les activités plus accessibles.

À partir de cette rentrée, la Ville adopte la méthode de calcul du quotient de la Caisse d'allocations familiales. Si vous le souhaitez, le calcul du quotient devient automatique !

La Ville en a profité pour refondre l'ensemble de sa tarification pour qu'elle soit plus juste et plus équitable.

C'est bien parce que nous sommes persuadés que tout le monde doit pouvoir pratiquer une activité de loisirs, peu importe l'épaisseur de son portefeuille, que nous avons décidé de ces évolutions.

J'espère que les activités proposées dans cette plaquette sauront satisfaire vous et vos proches.







INFOS PRATIQUES

ESPACE FAMILLE p. 6

VOS DÉMARCHES CHEZ VOUS p. 7

NOUVEAU QUOTIENT FAMILIAL p. 9 à 12

LES STRUCTURES DE LA VILLE p. 13



ESPACE FAMILLE

Activez votre compte "Espace famille" pour vous inscrire aux activités.

Créez votre dossier en contactant le Guichet famille ou la Mairie annexe puis gérez vos démarches en ligne sur le site de la Ville bagneux92.fr

● Sur votre Espace famille, vous pouvez :

- ▶ **inscrire vos enfants** aux temps périscolaires ou aux accueils de loisirs du mercredi ou des vacances.
- ▶ **exprimer des vœux** pour les activités de loisirs enfants, jeunes, adultes, seniors et pour les séjours d'hiver et d'été de vos enfants.
- ▶ **consulter** vos factures, les **payer** en ligne, procéder à la **simulation du calcul** du quotient familial et des tarifs associés.
- ▶ **accéder à des informations** sur les différentes campagnes d'inscription et/ou la facturation.

● Comment faire pour créer un compte ?

Vous devez au préalable transmettre une **adresse mail valide au Guichet famille**

- ▶ soit par mail sur familles@mairie-bagneux.fr
- ▶ soit par téléphone au 01 42 31 60 30

Une fois votre adresse mail enregistrée par le Guichet famille, sur la page d'accueil du site bagneux92.fr, cliquez sur l'icône Espace famille puis cliquez sur le bouton "connexion", en haut à droite. Une nouvelle fenêtre s'ouvre pour vous permettre de renseigner les identifiants.

Pour obtenir les identifiants, cliquez sur "renvoi des identifiants".

Un mail vous sera alors envoyé avec votre identifiant famille et un lien pour créer votre mot de passe.

Vous aurez alors accès à votre Espace famille !



SI VOUS AVEZ PERDU VOTRE IDENTIFIANT OU SI VOUS AVEZ OUBLIÉ VOTRE MOT DE PASSE

Sur la page d'accueil de l'Espace famille, cliquez sur le bouton "**connexion**", en haut à droite, puis "**renvoi des identifiants**". Renseignez votre e-mail et cliquez sur envoyer. **Un e-mail vous sera envoyé** avec votre identifiant et un lien pour **réinitialiser le mot de passe**.

SI VOTRE E-MAIL ENREGISTRÉ N'EST PLUS VALIDE

Vous avez la possibilité, si vous connaissez votre mot de passe, de vous connecter sur l'Espace famille "mon compte" pour modifier votre adresse e-mail. Sinon, contactez le Guichet famille.

DES AGENTS À VOTRE ÉCOUTE

Si vous rencontrez des difficultés à remplir vos demandes en ligne, les agents municipaux sont formés pour vous aider.

N'hésitez pas à les solliciter.



VOS DÉMARCHES DE CHEZ VOUS

Pas besoin de vous déplacer pour vos démarches et vos demandes d'inscriptions.
Connectez-vous à votre Espace famille sur bageaux92.fr.

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE

Si besoin, vous pouvez appeler le **01 42 31 60 00** puis dites : "**inscriptions**", pour qu'un agent municipal vous accompagne dans la démarche. Si l'aide téléphonique ne permet pas de finaliser votre demande, vous serez invité à vous rendre en mairie, au plus près de votre lieu d'habitation.

LES ACTIVITÉS DE LOISIRS POUR TOUS

- ▶ **Préinscription en ligne**
du 9 mai au 2 juin 2023
- **Comment s'inscrire sur votre Espace famille ?**

- 1) Choisissez un membre de la famille
- 2) Faites 1 vœu ou 2 vœux dans chaque catégorie d'activité. Les activités de loisirs sont réparties en quatre catégories : sport, musique, danse et autres activités culturelles.
- 3) Validez chaque vœu. Le premier vœu est traité en priorité.
- 4) Répétez l'opération pour chaque membre de la famille.



Seuls les deux premiers vœux de chaque catégorie seront pris en compte.

- ▶ **Inscriptions définitives**
du 19 juin au 21 juillet 2023

À partir du 19 juin, vous recevrez par e-mail ou courrier une réponse à vos vœux. Si vos choix sont acceptés, **il vous faut confirmer l'inscription pour obtenir définitivement la place à une activité.**

Pour cela, vous devrez vous connecter à votre Espace famille et confirmer l'activité obtenue.

Pour les activités sportives, un certificat médical est obligatoire à la première séance de l'activité. Ce certificat médical doit autoriser aux pratiques sportives choisies.

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

- ▶ **Inscription pour la rentrée scolaire**
du 19 juin au 25 août 2023

Inscrivez vos enfants à l'année aux temps périscolaires et accueil de loisirs du mercredi. Retrouvez l'ensemble des informations à partir de la page 29.

LES ACCUEILS DE LOISIRS DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

Les inscriptions aux accueils de loisirs se font directement sur votre Espace famille ou par bulletin papier, disponibles au service Guichet famille à l'Hôtel de ville, à la Mairie annexe ou à télécharger au format numérique sur le site internet de la Ville bageaux92.fr.

- ▶ **Dates d'inscription p. 34**



Inscrivez-vous uniquement dans les structures. Les activités en famille (p.26 à 27) et celles proposées par les Centres sociaux et culturels Jacques-Prévert et de la Fontaine Gueffier (p. 35 à 39) se font directement sur place.



LES LISTES D'ATTENTE

Pour certaines activités de loisirs, **le nombre de demandes est supérieur au nombre de places disponibles**. Vous serez alors placé sur liste d'attente. Les places seront attribuées par une **commission municipale** chargée d'arbitrer sur la base de critères tels que : l'accès aux activités pour le plus grand nombre d'enfants ou encore le nombre d'activités pratiquées par votre enfant ou l'antériorité de la demande.



Pour les accueils de loisirs

Voir détails à partir de la page 29

LE PAIEMENT

VOTRE CONFIRMATION DÉFINITIVE VAUT FACTURATION.

Une fois que vous aurez confirmé vos choix d'inscription en ligne pour les activités de loisirs et pour les activités périscolaires et accueils de loisirs, le Trésor public vous adressera la facture :

- ▷ après la reprise de vos activités de loisirs à l'automne.
- ▷ chaque mois pour les activités périscolaires et accueils de loisirs. La facture est établie à partir des états d'inscription et de présence fournis par les directions d'écoles et les directions d'accueils de loisirs.

COMMENT PAYER VOTRE FACTURE ?

- ▷ Par **télépaiement sécurisé** (service PAYFIP) sur le site de la Ville bagneux92.fr
- ▷ En **espèces** ou **carte bancaire** dans les bureaux de tabac partenaires, liste disponible sur <https://www.impots.gouv.fr/paiement-de-proximite>
- ▷ Par **chèque bancaire** à l'ordre du Trésor public et adressé au Service de gestion comptable de Montrouge, 18 rue Victor-Hugo, 92121 Montrouge cedex, accompagné de la partie à découper de votre facture.

DÉDUCTIONS DES AIDES

Si vous bénéficiez des dispositifs PASS+ Hauts-de-Seine, chèques vacances, coupons Sports ANCV ou coup de pouce loisirs CAF, rendez-vous, **à partir du 12 septembre**, dans les structures pour faire enregistrer ces aides qui seront déduites de votre facture.

Date limite de dépôt des aides : le 13 octobre 2023

	ENREGISTREMENT AU GUICHET FAMILLE						ENREGISTREMENT DANS LA STRUCTURE		
	Activités périscolaires	Accueil de loisirs	Séjours	École municipale du sport (EMS)	Studio la Chaufferie	Espace Marc-Larvin	Centre sociaux et culturels	Maison de la musique et de la danse	Maison des arts
PASS+ 92				✓	✓	✓	✓	✓	✓
CHÈQUE VACANCES		✓*	✓*				✓	✓	✓
ANCV SPORT				✓					
CHÈQUE CESU*	✓*	✓*							
BON CAF			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

** À déposer au Trésor public pour les chèques vacances et les chèques C.E.S.U non dématérialisés pour la petite enfance et les activités périscolaires, hormis pour la restauration. En cas de paiement par C.E.S.U, joindre une copie de la facture.*





Démarche + SIMPLE

Tarifs + JUSTES

Activités + ACCESSIBLES

La Ville adopte la méthode de calcul de la Caisse allocations familiales (CAF)


● Vous êtes allocataire de la CAF

Plus besoin de faire calculer votre quotient par la Ville, il vous suffit de nous donner l'autorisation d'accéder à vos données CAF, dans le seul et unique but de calculer le tarif de vos activités.

Ensuite, votre quotient familial sera automatiquement mis à jour chaque 1^{er} janvier.

- ▶ Votre unique démarche à réaliser **du 9 mai au 30 juin :**

Donner votre accord sur bagneux92.fr ou sur bulletin disponible au Guichet famille ou à la Mairie annexe.

 *En l'absence de votre autorisation, vous serez obligé de nous fournir votre attestation de quotient CAF chaque année.*

- ▶ Votre démarche à réaliser **du 9 mai au 30 juin :**

Transmettre votre attestation de quotient CAF via bagneux92.fr ou directement au Guichet famille ou à la Mairie annexe.

● Vous n'êtes pas allocataire de la CAF


Votre quotient sera calculé comme celui de la CAF :

Revenus bruts annuels (avant tout abattement fiscal) divisés par 12 mois puis par le nombre de parts.

$$\frac{\text{REVENUS BRUT} \div 12 \text{ MOIS}}{\text{Nombre de parts}} = \text{Mon quotient}$$

- ▶ Votre unique démarche à réaliser **du 9 mai au 30 juin :**

Transmettre votre avis d'imposition 2022 (sur les revenus 2021) via bagneux92.fr ou directement en vous déplaçant au Guichet famille ou à la Mairie annexe.

 *Vous êtes dans l'obligation de faire calculer votre quotient familial chaque année.*





Tarifs par défaut

En l'absence de calcul de votre quotient, **le tarif maximum de l'activité concernée vous sera appliqué**, sans possibilité de régularisation ultérieure, aucune rétroactivité n'étant opérée.

Changement de situation dans l'année

Si votre situation familiale ou professionnelle entraîne en cours d'année une modification de vos ressources (perte d'emploi, maladie grave, décès, séparation, naissance d'un enfant), vous devez transmettre au Guichet famille ou à la Mairie annexe une attestation de quotient familial CAF mis à jour.

Si vous n'avez pas de dossier auprès de la Caisse d'allocations familiales, vous devez faire recalculer votre quotient familial auprès du Guichet famille ou de la Mairie annexe pour une prise en compte de votre situation.

TARIFS ACTIVITÉS MUNICIPALES

La Ville a adopté une refonte de la tarification des activités soumises au quotient familial.



- **Vous pouvez facilement calculer vos tarifs grâce au simulateur disponible sur votre Espace famille.**

Avec cette nouvelle tarification, les prix des activités sont plus accessibles, calculés facilement et plus équitables.

- **Faites-vous une idée de votre tarif !**

Les grilles tarifaires vous permettent d'avoir un aperçu du prix minimum et maximum pour chaque activité proposée. Pour connaître votre tarif personnalisé, vous devez réaliser le calcul suivant :

Mon quotient
X Taux d'effort de l'activité
= Mon tarif

Les tableaux ci-après vous présentent **les tarifs minimums et maximums ainsi que le taux d'effort de chaque activité.**

Pour exemple, vous trouverez dans les deux dernières colonnes les tarifs appliqués pour un foyer avec un quotient de 510 euros et un quotient de 1550 euros. Pour rappel, le tarif payé ne correspond pas au coût réel de l'activité.

RESTAURATION

En euros

	TARIF MINI	TARIF MAXI	TAUX D'EFFORT	EXEMPLE N° 1 J'ai un quotient de 510	EXEMPLE N° 2 J'ai un quotient de 1550
Repas par jour	1,15	6,50	0,0024	1,22	3,72

1) Le tarif pour un repas exceptionnel est doublé.

2) Le tarif pour l'enfant bénéficiant d'un plan d'accueil individualisé (PAI) est égal à 50 %





ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE*

En euros

ACTIVITÉS (TARIF JOURNALIER)	TARIF MINI	TARIF MAXI	Taux D'EFFORT	EXEMPLE N°1 J'ai un quotient de 510	EXEMPLE N°2 J'ai un quotient de 1550
ACCUEIL JOURNÉE	3,00	14,50	0,005	3,00	7,75
ACCUEIL DEMI-JOURNÉE	2,25	11,00	0,00375	2,25	5,81
ACCUEIL DEMI-JOURNÉE SANS REPAS	1,00	3,60	0,0014	1,00	2,17
NUITÉE ÉDUCATION EXTÉRIEUR à ajouter au tarif accueil journée	4,00	25,00	0,009	4,59	13,95
NUITÉE ÉDUCATION BAGNEUX à ajouter au tarif accueil journée	2,00	12,00	0,005	2,55	7,75

* Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), centre sociaux et culturels, club de loisirs Marc-Lanvin, mercredis et vacances scolaires.

1) Le tarif pour un accueil extrascolaire exceptionnel est doublé.

2) Pour les accueils journée et demi-journée, le tarif pour l'enfant bénéficiant d'un plan d'accueil individualisé (PAI) est égal à 75 %

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

En euros

ACTIVITÉS (TARIF JOURNALIER)	TARIF MINI	TARIF MAXI	Taux D'EFFORT	EXEMPLE N°1 J'ai un quotient de 510	EXEMPLE N°2 J'ai un quotient de 1550
ACCUEIL MATIN	0,85	3,30	0,0013	0,85	2,02
ACCUEIL SOIR MATERNELLE	1,00	4,00	0,0014	1,00	2,17
ÉTUDES DIRIGÉES	1,15	5,00	0,0018	1,15	2,79
ÉTUDES +	0,25	1,30	0,0006	0,31	0,93

1) Le tarif pour un accueil périscolaire exceptionnel est doublé.

LES SÉJOURS

ACTIVITÉS (TARIF JOURNALIER)	TARIF MINI	TARIF MAXI	Taux D'EFFORT	EXEMPLE N°1 J'ai un quotient de 510	EXEMPLE N°2 J'ai un quotient de 1550
SÉJOURS ÉTÉ & SÉJOURS JEUNESSE	11,00	55,00	0,021	11,00	32,55
SÉJOURS HIVER & ÉTRANGER	15,00	90,00	0,035	17,85	54,25
CLASSES DE DÉCOUVERTE	7,00	35,00	0,0135	7,00	20,93

Un délai de prévenance de 15 jours s'applique au-delà duquel le séjour sera facturé sauf si l'annulation survient suite à un cas de force majeure.





ACTIVITÉS DE LOISIRS

En euros

ACTIVITÉS		TARIF MINI	TARIF MAXI	TAUX D'EFFORT	EXEMPLE N° 1 J'ai un quotient de 510	EXEMPLE N° 2 J'ai un quotient de 1550
ATELIERS ARTS PLASTIQUES, MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE	Cours enfants	50,00	225,00	0,072	50,00	111,60
	Cours adultes	70,00	350,00	0,13	70,00	201,50
ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS)		50,00	225,00	0,072	50,00	111,60
STAGE ARTS PLASTIQUES, MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE	Tarif à l'heure	2,00	12,00	0,005	2,55	7,75
	Tarif à la semaine	11,00	55,00	0,021	11,00	32,55

ACTIVITÉS DE LOISIRS SENIORS

En euros

ACTIVITÉS		TARIF MINI	TARIF MAXI	TAUX D'EFFORT	EXEMPLE N° 1 J'ai un quotient de 510	EXEMPLE N° 2 J'ai un quotient de 1550
ACTIVITÉS SENIOR AUX CENTRES SOCIAUX ET CULTURELS		70,00	150,00	0,13	70,00	150,00
GYM SENIOR	1 cours par semaine	70,00	150,00	0,13	70,00	150,00
	2 cours par semaine	100,00	200,00	0,15	100,00	200,00
AQUAGYM	1 cours par semaine	100,00	200,00	0,15	100,00	200,00



Pour les activités de la Maison de la musique et de la danse, les renseignements sur les tarifs seront à prendre directement auprès de la structure.





LES STRUCTURES DE LA VILLE

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE LA FONTAINE GUEFFIER

1 place de la Fontaine Gueffier
01 47 40 26 00

csc-gueffier@mairie-bagneux.fr

► Hors vacances scolaires

du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 21h
les lundis de 14h à 21h et le samedi de 10h à 12h et de
14h à 17h30.

► Vacances scolaires et septembre

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30
Ouvert le 1^{er} samedi des petites vacances scolaires
de 10h à 12h et de 14h à 17h30.

Reprise des activités : lundi 18 septembre 2023

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL JACQUES-PRÉVERT

12 place Claude-Debussy
01 46 56 12 12

accueil.prevert@mairie-bagneux.fr

► Hors vacances scolaires

du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 21h les
lundis de 14h à 21h et le samedi de 10h à 12h et de 14h
à 17h30.

► Vacances scolaires et septembre

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30
Ouvert le 1^{er} samedi des petites vacances scolaires
de 10h à 12h et de 14h à 17h30.

Reprise des activités : lundi 18 septembre 2023

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS)

Service des Sports
57 avenue Henri-Ravera
01 42 31 60 60

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi : de 13h30 à 17h

Reprise des activités : lundi 11 septembre 2023

MAISON DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE (MMD)

4 rue Étienne-Dolet
01 71 10 71 90

conservatoire.bagneux@valleesud.fr
facebook.com/MMD.Bagneux

► Horaires d'ouverture du secrétariat

lundi de 15h30 à 18h
mardi et jeudi de 14h à 18h
mercredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 18h
vendredi de 14h à 17h

► Horaires d'été

Fermé en août
 Paiement : voir auprès de la structure.

Reprise des activités : lundi 18 septembre 2023

ESPACE MARC-LANVIN

22 rue Blaise-Pascal
01 45 36 13 30

espace.marc-lanvin@mairie-bagneux.fr

lundi, mardi, jeudi de 14h à 19h30
mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h30

► Horaires de vacances scolaires et d'été

Tous les jours de 9h30 à 12h et 13h30 à 18h

Reprise des activités mi-septembre

MAISON DES ARTS

15 avenue Albert-Petit
01 46 56 64 36

maisondesarts@mairie-bagneux.fr

► Horaires d'ouverture administrative

du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
et le mardi jusqu'à 19h

► Horaires d'ouverture des expositions

du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
et le mardi jusqu'à 19h et un week-end par mois

Reprise des activités : lundi 2 octobre 2023

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX



GUICHET FAMILLE

57 avenue Henri-Ravera
01 42 31 60 30
familles@mairie-bagneux.fr
lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
mardi : de 13h30 à 17h

MAIRIE ANNEXE

8 résidence du Port Galand
01 45 47 62 00
mairie-annexe@mairie-bagneux.fr
lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
mardi : de 13h30 à 17h

DIRECTION DES ACTIONS CULTURELLES

4 rue Étienne-Dolet
01 41 17 48 12
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h (mardi et jeudi
fermeture à 17h30).

THÉÂTRE VICTOR-HUGO

14 avenue Victor-Hugo - 01 46 63 10 54
du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 19h.

MÉDIATHÈQUE LOUIS-ARAGON

2 avenue Gabriel-Péri - 01 46 57 08 76
www.bm-bagneux92.fr
lundi et jeudi fermé, mardi 14h-19h
mercredi, vendredi, samedi 10h-19h
dimanche 14h-18h (du dernier week-end de septembre à fin
juin, hors vacances scolaires et week-end fériés)

► Horaires d'été : (12 juillet - 27 août)

*lundi et jeudi : fermé ; mardi et vendredi : 14h-19h
mercredi ; samedi : 10h-12h puis 14h-19h*

PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE (PPCM)

Centre des arts du cirque et des cultures
émergentes

1 impasse de la renardière
01 46 64 93 62 / info@ppcm.fr

du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 18h.

STUDIO LA CHAUFFERIE

2 rue Léo-Ferré - 01 45 46 09 00
lachaufferie@mairie-bagneux.fr

► Horaires d'ouverture administrative

le lundi de 14h à 21h et du mardi au vendredi
de 14h à 23h

► Horaires d'ouverture répétitions :

mardi, jeudi et vendredi de 17h à 23h
mercredi de 14h à 23h - samedi de 14h à 21h

Fermeture en août

Reprise des activités : lundi 11 septembre 2023

LA PAUSE QUARTIER

Abbé-Grégoire-Mirabeau
23 allée Mirabeau - 01 42 31 61 93
csc-queffier@mairie-bagneux.fr

► Lundi 9h30-12h - mercredi 15h-18h
et jeudi 10h-12h et 15h-18h



ACTIVITÉS DE LOISIRS POUR TOUS

SPORT p. 16 & 17

DANSE p. 18 & 19

MUSIQUE p. 20 & 21

CULTURELLES p. 22 & 23

ASSOCIATIVES p. 24 & 25

EN FAMILLE p. 26 & 27

SENIORS p. 28



SPORT

Dans une démarche éducative et ludique, l'école municipale des sports (EMS) offre aux enfants âgés de 5 à 17 ans, la possibilité de pratiquer de multiples activités physiques et sportives favorisant l'éveil et l'épanouissement.

FORMULE COMBINÉE 1 semestre natation + 1 semestre sports collectifs (basket, baseball, hockey...) et individuels (jeux d'opposition, badminton, soft archery...)

Accompagné depuis l'école Marcel-Cachin	6-7 ans / 8-10 ans	lundi 16h30 - 18h
Accompagné depuis l'école Paul-Éluard	6-7 ans / 8-10 ans	lundi 16h30 - 18h
Accompagné depuis l'école Henri-Wallon	6-7 ans / 8-10 ans	lundi 16h30 - 18h
Accompagné depuis l'école Joliot-Curie	6-7 ans / 8-10 ans	lundi 16h30 - 18h
Accompagné depuis l'école Niki de Saint-Phalle	6-7 ans / 8-10 ans	lundi 16h30 - 18h
Sans accompagnement	6-7 ans / 8-10 ans	lundi 18h - 19h*
Accompagné depuis l'école Albert-Petit + Rosenberg	6-7 ans / 8-10 ans	mardi 16h30 - 18h
Sans accompagnement	6-7 ans / 8-10 ans	mardi 17h - 18h
Sans accompagnement	6-7 ans / 8-10 ans	mercredi 9h30 - 10h30
Sans accompagnement	6-7 ans / 8-10 ans	mercredi 10h30 - 11h30
Accompagné depuis l'école Paul-Vaillant-Couturier	6-7 ans / 8-10 ans	jeudi 16h30 - 18h
Accompagné depuis l'école Maurice-Thorez	6-7 ans / 8-10 ans	jeudi 16h30 - 18h
Sans accompagnement	6-7 ans / 8-10 ans	jeudi 17h - 18h

TENNIS Apprendre à contrôler la balle, servir, échanger en coup droit et revers.

Complexe tennis des Mathurins bulle (n°10)	6-7 ans	mercredi 10h - 12h
Complexe tennis des Mathurins bulle (n°10)	8-10 ans	mercredi 13h30 - 15h
Complexe tennis des Mathurins bulle (n°10)	11-14 ans	mercredi 15h - 16h30
Complexe tennis des Mathurins bulle (n°10)	15-17 ans	mercredi 16h30 - 18h

FOOTBALL Apprendre à contrôler le ballon, passer, tirer, développer les notions d'équipe, de respect de l'autre, de fair-play.

Parc des sports	7-10 ans	mercredi 9h - 10h45
Parc des sports	7-10 ans	mercredi 10h45 - 12h30

* Uniquement aux enfants non inscrits à l'étude.



ATHLÉTISME Apprendre à courir seul ou à plusieurs, à sauter en hauteur ou en longueur et participer à des jeux de lancer.

Parc des sports	6-8 ans	mercredi 10h - 11h
Parc des sports	9-11 ans	mercredi 11h - 12h

MULTISPORTS 1 L'école de formation multisports permet à l'enfant de se sensibiliser à différentes pratiques sportives et d'acquérir les bases élémentaires : motricité, équilibre, habileté, respect des règles...

Accompagné depuis l'école Albert-Petit	6-7 ans	mardi 16h30 - 18h	Gymnase R.Rolland
Accompagné depuis l'école M.-Cachin	6-7 ans	mardi 16h30 - 18h	Gymnase R.Rolland
Sans accompagnement	6-7 ans	mardi 17h - 18h	Gymnase R.Rolland
Accompagné depuis l'école P.-V.-Couturier	6-7 ans	mardi 16h30 - 18h	Halle des sports J.Jambu
Accompagné depuis l'école Paul-Éluard	6-7 ans	mardi 16h30 - 18h	Halle des sports J.Jambu
Sans accompagnement	6-7 ans	mardi 17h - 18h	Halle des sports J.Jambu
Accompagné depuis l'école Joliot-Curie	6-7 ans	vendredi 16h30 - 18h	Gymnase H.Wallon
Accompagné depuis l'école Henri-Wallon	6-7 ans	vendredi 16h30 - 18h	Gymnase H.Wallon
Accompagné depuis Niki-de-Saint-Phalle	6-7 ans	vendredi 16h30 - 18h	Gymnase H.Wallon
Sans accompagnement	6-7 ans	vendredi 17h - 18h	Gymnase H.Wallon

MULTISPORTS 2 L'école d'initiation multisports permet à l'enfant de s'épanouir à travers la diversité des activités proposées. Les cycles multisports favorisent la progression de l'enfant tout en tenant compte du niveau de chacun et l'amèneront plus tard à s'orienter vers les disciplines de son choix.

Sans accompagnement	8-10 ans	mardi 17h - 18h	Gymnase H.Wallon
Sans accompagnement	8-10 ans	vendredi 17h - 18h	Gymnase R.Rolland
Sans accompagnement	8-10 ans	vendredi 17h - 18h	Halle des sports J.-Jambu

GYMNASTIQUE Découvrir et apprendre des techniques de rotations, appuis, suspensions sur tous les agrès : barres, poutre, praticables, trampoline...

5-6 ans	mercredi 9h - 10h	Gymnase Jean-Guimier
7-8 ans	mercredi 10h - 11h15	Gymnase Jean-Guimier
8-10 ans	mercredi 11h15 - 12h30	Gymnase Jean-Guimier
11-14 ans	mercredi 13h30 - 15h	Gymnase Jean-Guimier

TAEKWONDO le taekwondo permet de travailler aussi bien le corps que l'esprit, alliant l'entretien et la force physique, concentration et souplesse.

10-17 ans	mercredi 16h - 17h30	Dojo Janine-Jambu
-----------	----------------------	-------------------

YOGA

16 ans et +	lundi 19h - 20h30	CSC de la Fontaine Gueffier
16 ans et +	mardi 14h - 15h30	CSC Jacques-Prévert





DANSE

La danse, sous ses différentes formes, est une des activités les plus demandées. À partir de 5 ans, du classique au hip-hop en passant par le modern'jazz et la danse contemporaine, vous devriez trouver chausson à votre pied, à la Maison de la musique et de la danse (MMD), dans les Centres sociaux et culturels (CSC) ou à l'espace Marc-Lanvin !*

INITIATION

Éveil musique et danse	5 ans	mercredi ou samedi (horaires à déterminer)	MMD
Initiation	6 ans	mercredi 13h / samedi 10h	MMD
Initiation	7 ans	vendredi 17h	MMD
Initiation (non débutant)	7 ans	mercredi 11h / mercredi 15h	MMD

DANSE CONTEMPORAINE (2 cours par semaine)

Débutant	8-9 ans	lundi 17h et mercredi 16h	MMD
Débutant	10-14 ans	Inscriptions à la MMD	MMD
Non Débutant	10 ans et +	Inscriptions à la MMD	MMD

DANSE CLASSIQUE (2 cours par semaine)

Débutant	8-9 ans	mardi 17h et samedi 14h30	MMD et CSC de la Fontaine Gueffier
Non débutant	10 ans et +	Inscriptions à la MMD	MMD et CSC de la Fontaine Gueffier

DANSE MODERN' JAZZ

Non débutant	14 ans et +	Inscriptions à la MMD	MMD et CSC de la Fontaine Gueffier
--------------	-------------	-----------------------	------------------------------------

*Les cours de danse de l'Espace Marc-Lanvin reprendront en octobre.





ATELIER DANSE ADULTES

Barre au sol (Plus de 2 ans de pratique)	18 ans et +	Inscriptions à la MMD	MMD
---------------------------------------------	-------------	-----------------------	-----

AFRO HOUSE

Initiation	7-16 ans	mercredi 18h - 19h	CSC Jacques-Prévert
------------	----------	--------------------	---------------------

ZUMBA

Tous niveaux	16 ans et +	samedi 10h - 11h ou 11h - 12h	CSC de la Fontaine Gueffier
--------------	-------------	----------------------------------	-----------------------------

CAPOEIRA

Tous niveaux	5-17 ans	lundi 17h - 18h30	CSC Jacques-Prévert
Tous niveaux	5-17 ans	jeudi 18h30 - 20h	CSC Jacques-Prévert

DANSE JAZZ CLASSIQUE

Non débutant	16 ans et +	mercredi 19h - 21h	CSC de la Fontaine Gueffier
--------------	-------------	--------------------	-----------------------------

DANSE HIP-HOP

L'OFFRE DES ATELIERS HIP-HOP EST COMPLÉTÉE PAR LES ACTIVITÉS CONEK'TEAM, TUC ET DU PPCM

Débutant	9-14 ans	vendredi 17h - 19h	CSC Jacques-Prévert
Débutant	11-16 ans	mercredi 18h - 20h	Espace Marc-Lanvin
Intermédiaire/confirmé	Partenariat avec l'association CONEK'TEAM et l'association Territoire Urbain Créatif (TUC) pages 24&25		





MUSIQUE

La Maison de la musique et de la danse (MMD) s'adresse aux enfants à partir de 5 ans. L'apprentissage d'un instrument implique la participation à d'autres cours : formation musicale et pratique collective.

D'autres structures municipales, le studio la Chaufferie, les Centres sociaux et culturels, proposent également initiations ou perfectionnements dans diverses disciplines musicales.

INSTRUMENTS (cours individuels ou collectifs)			
Flûte traversière	7 ans et +	mercredi, samedi	MMD
Hautbois	7 ans et +	mercredi	MMD
Clarinette	7 ans et +	à déterminer	MMD
Saxophone	8 ans et +	à déterminer	MMD
Basson	7 ans et +	lundi, mardi, jeudi	MMD
Cor	7 ans et +	mardi	MMD
Trompette	7 ans et +	lundi, mardi	MMD
Trombone	7 ans et +	mardi, mercredi	MMD
Tuba	9 ans et +	mardi	MMD
Guitare classique	7-10 ans	mercredi, samedi	MMD
Piano	7-10 ans	lundi, mardi, mercredi, jeudi ou vendredi	MMD
Accordéon	7 ans et +	vendredi	MMD
Percussions	7 ans et +	mardi, mercredi	MMD
Violon	7-10 ans	mardi, mercredi, jeudi	MMD
Alto	7 ans et +	mardi, jeudi	MMD
Violoncelle	7 ans et +	mardi, mercredi	MMD
Contrebasse	7 ans et +	mardi, mercredi	MMD
Création électro acoustique M.A.O.	10 ans et +	vendredi	MMD
Batterie	10 ans et +	lundi	MMD
Basse électrique	7 ans et +	lundi	MMD
Contrebasse jazz	7 ans et +	lundi	MMD
Guitare électrique	8 ans et +	lundi, mercredi	MMD
Saxophone jazz	8 ans et +	à déterminer	MMD
Piano jazz	12 ans et +	lundi	MMD

Les jours des cours dispensés par la MMD sont susceptibles d'être modifiés à la rentrée.



INITIATION MUSICALE

Éveil musique et danse	5 ans	mercredi ou samedi	MMD
Éveil / Découverte	6-7 ans	mardi, mercredi, samedi, à définir lors de l'inscription	MMD

CHANT

Chœur enfants cours collectif	7-13 ans	lundi	MMD
Parcours Jeunes Chanteurs (cours à définir)	7 ans et +	lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	MMD
Atelier vocaux jeunes cours collectif	14 ans	lundi, vendredi	MMD
Chant	16 ans et +	lundi, mardi,	MMD
Chant cours individuel (1/2h)	10 ans et +	lundi 17h - 22h	La Chaufferie

MUSIQUES ACTUELLES

Piano (1/2h)	10 ans et +	lundi 17h - 21h / jeudi 17h - 19h	La Chaufferie
Piano (1/2h)	16 ans et +	mardi 13h30 - 19h30	CSC de la Fontaine Gueffier
Guitare (1/2h)	12 ans et +	lundi 17h - 22h et le mercredi 14h - 20h	La Chaufferie
Guitare musiques actuelles	10 ans et +	mercredi 13h - 21h	MMD et CSC de la Fontaine Gueffier
Guitare musiques actuelles	10 ans et +	lundi, mardi 18h - 21h	MMD et CSC Jacques-Prévert
Basse électrique (1/2h)	10 ans et +	lundi 18h - 21h30	La Chaufferie
Batterie (1/2h)	10 ans et +	vendredi 16h - 23h	La Chaufferie

COURS COLLECTIFS

Orchestres juniors	9 ans et +	mercredi	MMD
Ateliers jazz	12 ans et +	lundi, mercredi	MMD
Atelier de musiques actuelles	12 ans et +	lundi, mercredi	MMD
Musique de chambre	12 ans et +	mardi, mercredi, samedi	MMD





AUTRES ACTIVITÉS CULTURELLES

La ville de Bagneux vous propose également des activités culturelles nombreuses et variées : théâtre, arts plastiques et mais aussi couture, langue des signes.

THÉÂTRE

6-8 ans	mercredi 14h - 15h30	CSC de la Fontaine Gueffier
9-12 ans	mercredi 16h - 17h30	CSC de la Fontaine Gueffier
9-12 ans	jeudi 17h - 18h30	CSC Jacques-Prévert
16 ans et + (impro)	lundi et mercredi 19h - 20h30	CSC de la Fontaine Gueffier

COURS MÉMOIRE LUDIQUE (Tarifs seniors)

50 ans et +	jeudi 10h - 11h	CSC Jacques-Prévert
50 ans et +	mardi 9h30 - 11h30	CSC de la Fontaine Gueffier

ARTS PLASTIQUES (dessin, peinture et volume)

6-10 ans - initiation	jeudi 17h - 18h30	CSC Jacques-Prévert
6-10 ans - du CP au CM2 - initiation	vendredi 17h - 18h30	CSC de la Fontaine Gueffier
6-8 ans	lundi 16h45 - 18h15	Maison des arts
8-10 ans	lundi 16h45 - 18h15	Maison des arts
11-16 ans	lundi 18h15 - 19h45	Maison des arts
Adultes	lundi 18h15 - 22h15	Maison des arts
8-10 ans	mardi 16h45 - 18h15	Maison des arts
11-16 ans	mardi 18h15 - 19h45	Maison des arts
6-8 ans	mercredi 14h - 15h30	Maison des arts
8-10 ans	mercredi 15h30 - 17h	Maison des arts
9-11 ans	mercredi 15h30 - 17h	Maison des arts
11-16 ans	mercredi 17h30 - 19h	Maison des arts
16 ans et + initiation	vendredi 19h - 21h	CSC de la Fontaine Gueffier
17 ans et + initiation	jeudi 19h - 21h	CSC Jacques-Prévert





SCULPTURE TERRE

15 ans et adultes

mardi 18h - 22h

Maison des arts

COUTURE

18 ans et +

lundi 18h - 21h

CSC Jacques-Prévert

16 ans et + (nouveaux élèves)

jeudi 19h - 21h

CSC de la Fontaine Gueffier

16 ans et + (anciens élèves)

mercredi 19h - 21h

CSC de la Fontaine Gueffier

LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE (LSF)

16 ans et + (débutant)

mardi 19h - 20h30

CSC de la Fontaine Gueffier

ANGLAIS

CE1 - CE2 - CM1

jeudi 17h30 - 18h30

CSC de la Fontaine Gueffier

CM2 - 6^e - 5^e

mardi 18h - 19h

CSC de la Fontaine Gueffier



ASSOCIATIVES

L'offre associative balnéolaïse est riche et propose de nombreuses activités sportives et de loisirs, à pratiquer seul.e ou en famille. Voici la liste des associations proposant des cours et ateliers à l'année. Pour en savoir plus, retrouvez les coordonnées de toutes les associations sur bagneux92.fr, rubrique "Répertoire des associations" ou suivez ce QR-Code.



ASSOCIATION	ACTIVITÉS
À MOTS CROISÉS	Ateliers d'écriture
AMICALE BOULISTE DE LA CITÉ DES OISEAUX	Pétanque
ARBRE DE PAROLE	Naturopathie, cuisiner autrement, créativité
ART MATURE	Sculpture
ART'PÈGE	Découverte des instruments de musique
BAGNEUX ENVIRONNEMENT	Découverte de la nature
BAGNEUX FUTSAL	Futsal
BAILAR N'BAGNEUX	Salsa cubaine
CAFÉ SOLIDAIRE DES AIDANTS	sophrologie, couture
CERCLE D'ÉCHECS DE BAGNEUX	Échecs
CLUB DE LA JOIE DE VIVRE	Après-midis dansants
CLUB DE LA LISETTE	Tarot, belote, scrabble...
CLUB OLYMPIQUE MULTISPORTS DE BAGNEUX (COMB)	Athlétisme, Badminton, Basket, Boxe anglaise, Boxe française, Capoeira, Football, Gymnastique, Handball, Judo, Lutte/Grappling, Nanbudo, Natation, Plongée, Rollers, Rugby, Taekwondo, Tennis, Tir à l'arc, Yoga, Sport en famille.
CONEK'TEAM	Danse hip-hop
COMPAGNIE GALANTE	Éloquence, spectacle vivant
COMPAGNIE MIMÉSIS	Théâtre en famille

COMPAGNIE ROULETABOSSE	Théâtre
COMPAGNIE SOUROUS	Théâtre
FUTSAL BAGNEUX ACADEMY	Futsal
HARMONIE ESPRIT CORPS	Qi-Gong, Taichi Chwan
HOCUS POCUS	Magie
INTERDANCE	Danse sportive en couple
L'HÉBERGERIE	Répar' Vélo
LA CASCADE	Musiques et danses folkloriques
LA SOIE	Peinture sur soie
LE PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE (PPCM)	Cirque, ateliers en famille
LE RENDEZ-VOUS DES PHOTOGRAPHES	Rencontres artistiques
LES SIMONES	Yoga, parentalité, shiatsu parents-enfants...
LUDOMOBILE - L'ART DU JEU	Jeux de société parents-enfants
MASS'AGES	Massages parents-bébés et parents-enfants
NOS JEUNES AÎNÉS	Transmission de savoir-faire et échanges
OFFICE BALNÉOLAIS DU SPORT	Visite médicale sportive, lutte contre le surpoids, développement des valeurs citoyennes.
PARIS-BREIZH	Danses bretonnes
PERCUGAGA BAGNEUX	Instruments de percussion
PHOTO-CLUB DE BAGNEUX	Photographie
RACONT'ÂGES	Contage d'histoire aux enfants et adultes
RETRAITE SPORTIVE BAGNEUX 92 (RSB92)	Multi-activités sportives et culturelles adaptées aux plus de 50 ans.
TERRITOIRE URBAIN CRÉATIF (TUC)	Atelier danse hip-hop enfants-parents Accompagnement création chorégraphique adultes
TOUS AU WEB	Ateliers informatiques
ZUMBA & CIE	Danse zumba



EN FAMILLE

MAISON DES ARTS

● Ateliers en famille

La Maison des arts vous propose des ateliers créatifs familiaux qui vous initient en quelques heures et de manière ludique à la pratique de l'artiste exposé. En prime, repartez avec votre création !

● Expositions d'art contemporain

Découvrez trois expositions par an ainsi qu'une exposition pédagogique présentant les créations des participants aux ateliers.

● Visites guidées

Au fil des expositions, la Maison des arts vous propose des visites contées ou guidées pour découvrir seul ou en famille le travail des artistes. Des supports de visites destinés aux enfants sont également disponibles pour les visites individuelles.

● Balades street-art

Une fois par mois, découvrez les œuvres présentes dans l'espace public de la ville. Des fresques murales aux sculptures en métal découvrez le patrimoine culturel de votre ville !

● Si t'es môme

Pendant l'été, préparez en famille le grand carnaval des enfants "Si t'es môme" qui a lieu le dernier weekend de septembre pendant la Fête des vendanges. Créez en famille les costumes et les décors du carnaval.

● Stages "préparation au concours" (5 jours)

(sous réserve du nombre d'inscrits)

Préparation aux concours d'entrée dans une école d'art ou prépa : constitution des dossiers, préparation aux entretiens oraux.

i Renseignez-vous sur toutes les prochaines activités au 01 46 56 64 36 ou maisondesarts@mairie-bagneux.fr

LE PETIT NUAGE

● Lieu d'accueil enfants parents (LAEP)

- ▶ Lundi, mardi, mercredi : 14h30 - 17h15
- ▶ Vendredi : 9h30 - 12h
- ▶ Un samedi par mois : 9h30 - 12h

(fermé pendant les vacances scolaires sauf en juillet)

Gratuit, anonyme, sans inscription et sans rendez-vous pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un membre de leur famille.

*Direction de la Petite enfance
au CSC de la Fontaine Gueffier
01 47 40 25 95 - 01 47 40 26 00*

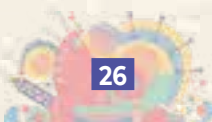
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

● Sorties familiales culturelles (musées, expositions, etc.)

● Sorties de loisirs (mer, base de loisirs, etc.)

Programme de sorties réalisé avec des habitants.

i Contactez l'accueil CCAS au 01 42 31 60 12



MAISON DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

● Atelier parents - enfants

Musique et danse pour les 3-4ans avec les parents

- gratuit
- 1 fois par mois

 01 71 10 71 90
conservatoire.bagneux@valleesud.fr

CSC JACQUES-PRÉVERT

● Stages créatifs en famille : Atelier Scrapbooking

Le scrapbooking est une forme de loisir créatif consistant à introduire des photographies dans un décor en rapport avec le thème abordé, dans le but de les mettre en valeur par une présentation plus originale qu'un simple album photo. C'est une création artistique véritable en tant que pratique amateur.

Ouvert à tous.

Un samedi sur deux parents/enfants et adultes de 10h à 12h et 14h à 17h.

● Festivités

Fête du quartier Nord, Pique-nique chantier, Fête des vendanges, Terrasses d'été, Fête d'Haloween pour les enfants, soirées thématiques intergénérationnelles, journée internationale des droits des femmes, repas partagé, ateliers et actions pour la valorisation de la mémoire des habitants du quartier la Pierre plate.

● Sorties familiales

Culturelles (musées, expositions, etc) et de loisirs (base de loisirs, etc). Un samedi par mois parents/enfants de 14h à 17h

Programme semestriel co-construit avec les familles balnéolaises.

CSC DE LA FONTAINE GUEFFIER

● Ateliers créatifs en famille

Scrapbooking, broderie, stage mosaïque, arts plastiques.

● Sorties familiales, culturelles et de loisirs

Visites guidées d'expositions, de musées, offres de spectacles, sorties en base de loisirs, à la mer au bowling, au zoo...

● Festivités

Halloween, Noël, soirées à thème, repas partagés, Karaoké, fête de CSC, Journée internationale des droits des femmes.

● Ateliers Parents/enfants

Ateliers chant 1 fois par mois (0-3 ans)

Après-midi jeux avec la Ludomobile, ateliers famille originaux en lien avec les soirées thématiques.

Chaque mois, vous pouvez recevoir la programmation des événements ponctuels sur simple demande à l'accueil du CSC, en nous donnant votre adresse e-mail ou postale.

LA PAUSE QUARTIER

La pause quartier de l'Abbé-Grégoire-Mirabeau, un lieu d'échanges, de convivialité et de partage vous propose de nombreuses activités en famille.

23 allée Mirabeau - 01 42 31 61 93
csc-gueffier@mairie-bagneux.fr

- Lundi 9h30-12h - mercredi 15h-18h et jeudi 10h-12h et 15h-18h

SENIORS

Vous avez 60 ans ou plus ? Bagneux porte une attention particulière à la condition physique de tous les seniors. Pour aider à atteindre cet objectif, pour rester actif, pour vivre sa retraite en pleine forme, nous vous proposons des activités adaptées aux capacités et aux besoins de chacune et chacun. À travers ces multiples activités, vous pourrez vous épanouir en toute convivialité au sein d'un groupe sympathique et dynamique.



ACTIVITÉS D'ENTRETIEN

PHYSIQUE

- **GYMNASSE ROMAIN-ROLLAND**
Rue de La Fontaine

MARDI

- Gymnastique douce :
8h45 à 9h45 - 9h45 à 10h45
10h45 à 11h45

- **COMPLEXE HENRI-WALLON**
Dojo Olivier-Pierre Goin
Avenue de Stalingrad

MARDI

- Stretching : 9h à 10h
- Gymnastique posturale-pilates :
10h à 11h
- Gymnastique douce : 11h à 12h

JEUDI

- Gymnastique douce :
8h45 à 9h45 - 9h45 à 10h45
10h45 à 11h45

- **HALLE DES SPORTS JANINE-JAMBU**
Dojo, 15 rue des Tertres

VENDREDI

- Gymnastique posturale-pilates :
8h45 à 9h45 (dojo)
- Activités multisports : badminton, tir à l'arc, frisbee, parcours sportifs... :
9h45 à 10h45 (plateau sportif)
- Gymnastique douce :
10h45 à 11h45 (dojo)
- Remise en forme :
9h45 à 10h45 / 10h45 à 11h45
(Salle de musculation)
Appareils de cardio-training, vélo, tapis de courses, stepper elliptique.

NOU VEAU

LES TARIFS DES ACTIVITÉS SENIORS SONT CALCULÉS SELON LE QUOTIENT FAMILIAL.

AQUAGYM

- **PISCINE DE BAGNEUX**
1 avenue de Stalingrad

- Lundi 16h à 17h
- Mardi de 16h à 17h
- Jeudi de 16h à 17h
- Vendredi de 16h à 17h

YOGA

- **CSC DE LA FONTAINE GUEFFIER**
1 place de la Fontaine Gueffier

- Lundi 16h30 à 18h

i INSCRIPTIONS

Le **certificat médical** de non contre-indication à la (aux) pratique(s) sportive(s) choisie(s) est obligatoire au moment de la confirmation de l'inscription et à faire parvenir soit par voie postale au Guichet famille soit à la première séance de l'activité auprès des éducateurs.



TEMPS PERISCOLAIRES

ACCUEILS DE LOISIRS

RESTAURATION p. 30

ACCUEIL DU MATIN p. 31

ACCUEIL DU SOIR

ÉTUDE ET APRÈS ÉTUDE p. 31

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI p. 32

ACCUEIL DE LOISIRS

DES VACANCES p. 33



MODALITÉS D'INSCRIPTION ET FACTURATION

Pour pouvoir être accueilli(e) au sein des structures et bénéficier des prestations proposées, votre enfant doit être scolarisé(e) et inscrit(e) au préalable via l'Espace famille ou auprès du Guichet famille ou de la Mairie annexe.

L'inscription annuelle doit impérativement être réalisée avant toute première fréquentation régulière de votre enfant à un accueil périscolaire ou à l'accueil de loisirs du mercredi.

Les modalités d'inscription et les périodes d'ouvertures d'inscriptions sont rappelées dans le calendrier page 34 .

Pour rappel, les accueils périscolaires et accueils de loisirs vous seront désormais facturés chaque mois, en fonction du nombre de jours réels comptés dans le mois.

LA RESTAURATION

Pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires de 12h à 13h30.

Les enfants souffrant d'allergies alimentaires et bénéficiant d'un Protocole d'accueil individualisé (PAI*) sont accueillis en restauration avec leur repas fourni par les parents : déduction de 50 % du prix selon l'inscription choisie.

<p>▶ Vous souhaitez inscrire votre enfant de façon régulière.</p>	<p>Vous choisissez une formule par semaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ 1 jour fixe ou ▶ 2 jours fixes ou ▶ 3 jours fixes ou ▶ 4 jours fixes. 	<p>Vous êtes facturé mensuellement, en fonction du nombre de jours d'école et sur la base de votre quotient familial.</p>	<p>En cas d'absence de votre enfant, sa présence est facturée, sauf en cas de présentation d'un certificat médical.</p>
<p>▶ Vous souhaitez que votre enfant déjeune de façon occasionnelle.</p>	<p>Vous ne choisissez pas de formule.</p>	<p>Vous êtes facturé mensuellement à chaque fréquentation de votre enfant, sur la base de votre quotient familial (montant majoré).</p>	
<p>Dans le cas d'un choix de formule (jours fixes), toute présence de votre enfant en dehors des jours prédéfinis par la formule, sera facturée au tarif de la restauration occasionnelle (selon votre quotient familial), en plus des présences prévues dans la formule.</p>			

* La demande de mise en place d'un PAI se fait auprès de la direction scolaire.





L'ACCUEIL DU MATIN

Pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires de **7h30 à 9h, arrivée échelonnée jusqu'à 8h45**. C'est un temps de loisirs récréatif encadré par l'équipe d'animation. Il permet un accueil échelonné et en douceur des enfants, autour d'activités calmes, lecture, jeux, dessins avant que les enfants rejoignent leurs classes.

▶ Vous souhaitez inscrire votre enfant de façon régulière.	▶ Vous inscrivez votre enfant sans avoir besoin de choisir de formule	Vous êtes facturé mensuellement à chaque fréquentation de votre enfant., sur la base de votre quotient familial.
▶ Vous n'inscrivez pas votre enfant.		Vous êtes facturé en exceptionnel mensuellement à chaque fréquentation de votre enfant (montant majoré).

L'ACCUEIL DU SOIR, L'ÉTUDE ET L'ACCUEIL APRÈS ÉTUDE

● L'accueil du soir

- ▶ Uniquement **pour les enfants des écoles maternelles de 16h30 à 18h30**, départ échelonné à partir de 17h.

C'est un temps de loisirs récréatif encadré par l'équipe d'animation.

Les enfants prennent un goûter fourni par le service restauration scolaire. L'équipe d'animation propose ensuite des activités variées, jeux d'intérieur ou d'extérieur, ateliers manuels... qui permettent un départ échelonné des enfants.

● L'étude dirigée

- ▶ Uniquement **pour les enfants du CP au CM2 de 16h30 à 18h, aucun départ ne sera autorisé avant 18h.**

Encadré par une équipe constituée d'enseignants, c'est un temps consacré au renforcement des apprentissages scolaires. Un temps de récréation est prévu et le goûter est fourni par la Ville.

● L'accueil après étude

- ▶ Uniquement **pour les enfants des écoles élémentaires de 18h à 18h30**, départ échelonné.

C'est un temps de loisirs récréatif. Un membre de l'équipe d'animation récupère les enfants en sortie d'étude et leur propose des activités rapides et simples permettant un départ échelonné.

▶ Vous souhaitez inscrire votre enfant de façon régulière.	Vous choisissez une formule par semaine : ▶ 1 jour fixe ou ▶ 2 jours fixes ou ▶ 3 jours fixes ou ▶ 4 jours fixes.	Vous êtes facturé mensuellement, en fonction du nombre de jours d'école et sur la base de votre quotient familial.	En cas d'absence de votre enfant, sa présence est facturée, sauf en cas de présentation d'un certificat médical.
▶ Vous n'inscrivez pas votre enfant.	Vous ne choisissez pas de formule	Vous êtes facturé mensuellement à chaque fréquentation de votre enfant, sur la base de votre quotient familial (montant majoré).	

Dans le cas d'un choix de formule (jours fixes), toute présence de votre enfant en dehors des jours prédéfinis par la formule, sera facturé au tarif exceptionnel (montant majoré), en plus des présences prévues dans la formule.





L'ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI



Si vous n'avez pas inscrit votre enfant pendant les périodes d'inscription du 19 juin au 25 août, il/elle sera sur liste d'attente et sera accueilli(e) selon les places disponibles.

C'est un **temps de loisirs éducatif**. Les enfants de maternelle et d'élémentaire sont accueillis dans les accueils de loisirs (voir coordonnées page 34) soit à la journée, soit à la demi-journée, en fonction de l'inscription choisie.

Les accueils de loisirs bénéficient **du label plan mercredi** qui garantit la qualité de l'offre éducative proposée par les équipes d'animation.

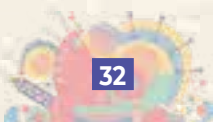
Les enfants y découvrent **des activités variées, culturelles, sportives, artistiques, scientifiques, d'éveil à la citoyenneté, de sensibilisation à l'écologie et au développement durable**. Certains projets leur permettent de prendre une part active à des événements de la Ville (Si t'es môme, Copaca'Bagneux, Journée des Droits de l'enfant, etc.).

<p>▶ Vous souhaitez inscrire votre enfant.</p>	<p>Vous choisissez une formule* :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ accueil de loisirs mercredi journée complète de 7h30 à 18h30 (avec repas) <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ accueil de loisirs mercredi matin de 7h30 à 13h30 (avec repas) <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ accueil de loisirs mercredi après-midi de 13h30 à 18h30 (sans repas). 	<p>Vous êtes facturé mensuellement, en fonction du nombre de mercredis en période scolaire sur le mois concerné, et sur la base de votre quotient familial.</p>	<p>En cas d'absence de votre enfant, sa présence est facturée, sauf en cas de présentation d'un certificat médical.</p>
<p>▶ Vous n'avez pas inscrit votre enfant</p>	<p>À titre exceptionnel, pour tenir compte de circonstances particulières, l'accueil de votre enfant peut être assuré par une inscription effectuée au minimum la veille dernier délai auprès du service Guichet famille ou de la Mairie annexe, dans la limite d'une inscription exceptionnelle par mois.</p>		

*** Accueil le matin de 7h30 à 9h en arrivée échelonnée. Départ échelonné entre 17h et 18h30.**

Demi-journée matin avec repas : départ échelonné entre 13h et 13h30. Demi-journée après-midi sans

repas : arrivée échelonnée entre 13h et 13h30.






LES ACCUEILS DE LOISIRS DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

C'est un **temps de loisirs éducatif**. Les équipes d'animations proposent **des activités variées, souvent autour d'une thématique**. Les semaines sont rythmées par **des fêtes et des grands jeux**. Les enfants peuvent aussi prendre part à **des stages sportifs ou artistiques** encadrés par des intervenants spécialisés.

L'été, **des sorties pique-nique** sont organisées et les équipes d'animation proposent **des mini-séjours avec nuitées** pour une découverte en douceur des séjours de vacances.

RAPPEL : L'inscription et la facturation se font à la journée. Il n'est plus obligatoire d'inscrire votre enfant à la semaine.

L'inscription est obligatoire avant la fréquentation de votre enfant. Le centre de loisirs est facturé à la journée. Celle-ci est due même en cas d'absence de l'enfant (sauf sous présentation d'un certificat médical).

 *Retrouvez le calendrier avec les dates des sessions d'inscriptions pour les accueils de loisirs à la page 34.*



Toute inscription réalisée en dehors de ces périodes donnera lieu à une inscription sur liste d'attente.

La place sera confirmée en fonction des places disponibles.

Vous avez la possibilité d'annuler vos inscriptions minimum 7 jours avant le début de chaque semaine de vacances, en adressant votre demande au Guichet famille ou à la Mairie annexe. Dans ce cas, aucune facturation ne vous sera adressée.

Les accueils de loisirs ouverts durant les vacances scolaires sont communiqués aux familles au moment de la confirmation des inscriptions.

● Comment changer de formule dans l'année ?

Vous pouvez modifier votre formule en cas de changement de situation professionnelle ou familiale. Les demandes sont à adresser au Guichet famille ou à la Mairie annexe (par mail ou bulletin papier). Ce changement prendra effet au début du mois suivant.

● Comment annuler une inscription aux prestations annuelles ?

Vous avez la possibilité d'arrêter vos inscriptions à tout moment auprès du Guichet famille ou de la Mairie annexe par écrit uniquement (mail ou courrier). L'annulation de vos inscriptions annuelles et la fin de la facturation prendront effet pour le début du mois suivant. Tout mois commencé est dû en totalité.

● Les pénalités de retard

Si vous venez récupérer votre enfant avec du retard, une pénalité de 5,38 euros est applicable à partir du 3^e retard supérieur ou égal à 15 minutes.

● En cas d'absences ouvrant droit à déduction

- ▶ Maladie de votre enfant : un certificat médical devra être remis impérativement au service Guichet famille ou la Mairie annexe **dans les 7 jours suivant l'arrêt.**
- ▶ Participation de l'enfant à une classe de découverte.
- ▶ Grève du personnel donnant lieu à la fermeture de classe ou du service.



LES COORDONNÉES DES ACCUEILS DE LOISIRS

HENRI-WALLON	2 avenue de Stalingrad	01 47 35 04 16
JOLIOT-CURIE	59 rue de Verdun	01 46 63 33 01
MARCEL-CACHIN	4 mail des Cuverons	01 46 64 45 51
PAUL-VAILLANT-COUTURIER	26 avenue Paul-Vaillant-Couturier	01 46 64 33 04
NIKI-DE-SAINT-PHALLE	1 allée Niki-de-Saint-Phalle	01 42 31 61 87
PAUL-ELUARD	1 mail des Tertres	01 45 36 51 60
ALBERT-PETIT	17 rue Pablo-Neruda	01 46 55 90 85
MAURICE-THOREZ	41 avenue Albert-Petit	01 45 47 47 17
CHALET DES DÉCOUVERTES (MERCREDI ET VACANCES)	37 rue des Blains	01 55 48 01 80
ÉTHEL-ET-JULIUS-ROSENBERG	1 avenue Gabriel-Péri	01 42 31 68 24
PAUL-LANGEVIN	7 rue Louis-Charles-Boileau	01 46 56 77 59

ACCUEILS DE LOISIRS ADOLESCENTS 11-17 ANS

- ▶ Tous les jours de 16h30 à 19h30 – activités gratuites
- ▶ Les mercredis de 14h à 18h (activités ateliers sorties et projets)
- ▶ Les vacances scolaires de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h (activités sports sorties soirées...)

i Inscrivez vos enfants toute l'année soit au Guichet famille de l'Hôtel de ville à la Mairie annexe ou sur place à l'espace Marc-Lanvin. Modalités d'inscriptions : quotient familial mis à jour et fiche sanitaire de liaison remplie. Plus de renseignements : espace Marc-Lanvin - 22 rue Blaise-Pascal.

LES DATES D'INSCRIPTION

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES	Restauration - accueil du matin - accueil du soir- étude/après étude - accueil de loisirs du mercredi	du 19 juin au 25 août
LES ACCUEILS DE LOISIRS	Vacances de la Toussaint	du 11 au 29 septembre
	Vacances de Noël	du 6 au 24 novembre
	Vacances d'hiver	du 8 au 26 janvier
	Vacances de printemps	du 26 février au 15 mars
	Vacances d'été	du 13 au 31 mai





CENTRES SOCIAUX ET CULTURELS

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS) p. 36

PERMANENCE D'ACCÈS AUX DROITS p. 37

**LES COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE)
ET LES ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUE (ASL) p. 38**

LES ATELIERS D'INCLUSION NUMÉRIQUE p. 38



Implantés au cœur des quartiers prioritaires (QPV), les Centres sociaux et culturels de Bagneux sont des lieux de proximité proposant des activités familiales et intergénérationnelles à destination de tous les Balnéolais. Bénéficiant d'un agrément de la CAF, ils participent à l'animation et à la convivialité de la vie de quartier et accueillent les initiatives des habitants et ainsi que celles des associations. Les centres sociaux sont composés d'équipes de professionnels pluridisciplinaires (enfance, famille, jeunesse ou développement local) à l'écoute de vos projets et de vos envies.

- Le Centre social et culturel Jacques-Prévert, 12 place Claude-Debussy
- Le Centre social et culturel de la Fontaine Gueffier, 1 place de la Fontaine Gueffier

En outre, le CSC de la Fontaine Gueffier bénéficie d'une structure annexe au cœur du quartier de l'Abbé-Grégoire-Mirabeau : la **Pause quartier - 23 allée Mirabeau**.

Vous avez une question, une envie, un projet ?
Les équipes des CSC de Bagneux vous accueillent :

En période scolaire : lundi : 14h-21h - Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h30-12h et 14h-21h
Samedi : 10h-12h et 14h-17h30

Pendant les vacances scolaires : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h30-12h et 14h-17h30

LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES ET DE LOISIRS

Les CSC développent une **programmation d'activités sportives, culturelles et de loisirs** axée sur la découverte et la proximité. Il s'agit d'une année d'initiation à une nouvelle discipline qui pourra déboucher sur des cours de perfectionnement au sein d'autres structures.

Découvrez les activités proposées page 15 - rubrique activités pour tous

L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)

À destination des primaires (du CP au CM2), des collégiens (de la 6^e à la 3^e) et des lycéens (de la 2nde à la terminale) l'accompagnement à la scolarité vise la réussite des jeunes Balnéolais-es. en les aidant à acquérir des méthodes de travail efficaces et en aiguisant leur curiosité. Les jeunes inscrits au CLAS bénéficient d'un accompagnement hebdomadaire, de sorties régulières en association étroite avec les parents. Les inscriptions pour le CLAS primaire se font par l'intermédiaire de l'école qui orientera l'enfant vers le dispositif. Les inscriptions pour le CLAS collégiens et lycéens se font directement auprès du CSC de la Fontaine Gueffier à partir du **lundi 11 septembre 2023** et du CSC de la Jacques-Prévert à partir du **samedi 16 septembre 2023** de 14h à 16h30. Un règlement de 12 € par an sera demandé pour chaque enfant inscrit au CLAS.

	CLAS PRIMAIRE (du CP au CM2)	CLAS COLLÈGE (de la 6 ^e à la 3 ^e)	CLAS LYCÉE (de la 2 nd e à la Terminale)
CSC JACQUES - PRÉVERT	lundi, mardi, jeudi et vendredi 16h30 - 18h	lundi, mardi, jeudi et vendredi 18h15 - 19h15 - mercredi 18h - 20h	lundi, mardi, jeudi et vendredi 19h15 - 20h15
CSC DE LA FONTAINE GUEFFIER ET PAUSE QUARTIER	lundi, mardi, jeudi et vendredi 16h30 - 18h15	lundi, mercredi et jeudi 18h30 - 20h	lundi et jeudi 18h30 - 20h mercredi 18h30 - 20h





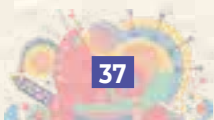
LES ACCUEILS DE LOISIRS

Uniquement lors de congés scolaires, les deux CSC organisent des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) à destination des enfants. Ces accueils se font par demi-journée ou journée entière sans restauration et sans garde lors du temps de midi. Chaque accueil est rythmé par de nombreuses activités ludiques, sportives et culturelles mais aussi par des sorties. Pour tout renseignement, adressez-vous directement auprès des accueils des centres sociaux et culturels.

LES PERMANENCES D'ACCÈS AUX DROITS

Vous rencontrez des difficultés dans la rédaction d'une lettre, d'un dossier ? Vous avez besoin d'un accompagnement administratif et juridique ? Les CSC proposent diverses permanences d'accès aux droits gratuites et ouvertes à tous. Pour en bénéficier, il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la structure concernée.

ÉCRIVAINS PUBLICS/AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES (AIDE À LA RÉDACTION DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS, COURRIERS ET DIVERSES DÉMARCHES MANUSCRITS OU NUMÉRIQUES)	
CSC Jacques-Prévert	mardi et jeudi 9h30 - 12h , vendredi 18h - 20h30, samedi 10h - 12h
CSC de la Fontaine Gueffier	lundi 14h - 17h, mardi 9h - 12h, mercredi 14h - 17h
PERMANENCES ACCÈS AUX DROITS NUMÉRIQUES	
CSC Jacques-Prévert	mardi 14h à 16h, jeudi 18h à 20h
CSC de la Fontaine Gueffier	lundi 18h - 20h
Pause quartier	lundi 9h30 - 12h30
ASSOCIATION NOUVELLES VOIES (ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE)	
CSC Jacques-Prévert	1 lundi par mois 9h30 - 12h
CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)	
CSC de la Fontaine Gueffier	2 jeudis par mois 14h - 17h
CSC Jacques-Prévert	2 jeudis par mois 14h - 17h
ASSOCIATION DINAMIC MÉDIATION (MÉDIATION FAMILIALE)	
CSC de la Fontaine Gueffier	2 jeudis par mois 9h30 - 12h
CSC Jacques-Prévert	2 vendredis par mois 14h - 17h30
UFC QUE CHOISIR (LITIGES, DROIT DES CONSOMMATEURS)	
CSC de la Fontaine Gueffier	3 ^e jeudi de chaque mois 16h30 - 19h
ASSOCIATION CRESUS (POINT CONSEIL BUDGÉTAIRE)	
CSC Jacques-Prévert	2 lundis par mois 9h30 - 12h
POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES (ASSOCIATION PERSPECTIVES ET MÉDIATION)	
CSC Jacques-Prévert	mercredi 14h - 17h30
CSC de la Fontaine Gueffier	du lundi au vendredi 16h - 19h30 (période scolaire), du lundi au vendredi 14h - 17h30 (hors période scolaire)
Pause quartier	jeudi 14h - 16h30





LES COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE) ET LES ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES (ASL)

Pour favoriser l'intégration socioprofessionnelle de toutes et tous et notamment des personnes récemment arrivées sur le territoire français, les CSC proposent des cours de Français langue étrangère (du niveau A1.1 à B1) et des Ateliers sociolinguistiques (découverte de la langue à travers la pratique). Les cours sont assurés par les agents au CSC Jacques-Prévert, à la Pause quartier et par l'association GERMAE au CSC de la Fontaine-Gueffier.

i Pré-inscription le samedi 16 septembre de 10h à 12h, 12 € par an

Vous souhaitez en savoir plus, merci de prendre contact avec la permanence locale linguistique : cll@mairie-bagneux.fr ou rendez-vous directement dans l'un des CSC.

LES ATELIERS D'INCLUSION NUMÉRIQUE

Pour lutter contre la fracture numérique et rendre les outils informatiques accessibles au plus grand nombre, les CSC de Bagneux proposent des cours d'inclusion numériques. Ces derniers permettent d'appréhender la maîtrise de l'outil informatique et de découvrir les multiples usages possibles.

i Places limitées - inscription le lundi 11 septembre 2023, 12 € par an

	CSC JACQUES-PRÉVERT	CSC DE LA FONTAINE GUEFFIER (association Tous au Web)
ADULTES	lundi 14h - 16h, mardi, vendredi de 10h à 12h	jeudi 14h - 15h30
PUBLICS ASL* ET FLE*	jeudi 10h à 12h ou 14h - 16h	mardi 9h30 - 11h30

* Ateliers sociolinguistiques (ASL)

* Français langue étrangère (FLE)

DES STRUCTURES AXÉES SUR LA PARTICIPATION DES HABITANTS

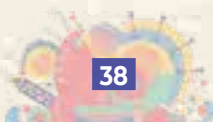
Principe placé au cœur des projets sociaux, la participation des habitants irrigue la vie des CSC de Bagneux. Aussi les équipes des CSC vous proposent d'agir à leurs côtés pour développer des projets collectifs au cœur des quartiers, mais aussi participer à définir la programmation des structures. Plusieurs instances permettent à chacun d'y prendre part :

▸ Les Conseils de quartiers : Instances participatives de proximité et polyvalentes, les Conseils de quartier permettent l'éclosion de dynamiques et de projets locaux. Ils représentent aussi une instance de débats et d'échanges, animés par les CSC, entre élus, habitants et services municipaux sur les projets et l'évolution de la Ville. Pour se renseigner sur votre conseil de quartier, vous pouvez écrire à citoyennete@mairie-bagneux.fr

▸ Le Conseil des usagers : Essentielle à la vie des centres sociaux, la participation des usagers s'inscrit dans le fonctionnement quotidien de ces structures. Le Conseil des usagers qui se réunit tous les trimestres, permet de définir les orientations des Centres sociaux et culturels, de proposer des activités et bien sûr d'organiser tous les grands événements festifs qui rythment la vie des CSC.

▸ Le bénévolat : Vous disposez d'un peu de temps ? D'un talent particulier ? Ou vous avez simplement l'envie d'agir dans votre ville ? Les CSC de Bagneux accueillent toutes les bonnes volontés bénévoles pour la mise en place de ses activités mais aussi pour en développer de nouvelles !

Pour tout renseignement, adressez-vous directement auprès des CSC.





UNE PROGRAMMATION EN CONSTANTE ÉVOLUTION

En plus des activités régulières, les CSC de Bagneux proposent régulièrement des ateliers ponctuels et des temps festifs et conviviaux : fêtes de Noël, fêtes de quartier... Pour être tenu informé de l'actualité des deux centres sociaux, rendez-vous sur le site internet de la Ville bagneux92.fr, rubrique "CSC" ou directement auprès de l'accueil des centres sociaux.

LES PARTENAIRES



